

PERFECTIONNEMENT

Le monde évolue et la conduite aussi, il y a plus de circulation, de nouvelles règles...

Que ce soit après une longue période sans conduire ou pour se mettre à jour, toute personne titulaire du permis de conduire peut décider de se perfectionner et ce à tout moment.

Il n'y a pas de minimum de leçons, c'est vous qui décidez en fonction de vos besoins et de vos attentes.

Vous pouvez choisir de participer à des cours de code et/ou de conduite.

Nous vous organisons un programme à la carte.

N'hésitez pas à franchir le pas !